

Travail en hauteur

Objectif :

Connaître les règles de sécurité afférentes aux travaux en hauteur
Appliquer les principes de sécurité individuels et collectifs des accès et travaux en hauteur
Appréhender les risques selon les lieux de travail

Public : Groupe de six stagiaires

Toute personne amenée à réaliser un dispositif de sécurité nécessaire à son accès ou travail en hauteur.

Thèmes :

- Règlementation
- Définition et conception du poste de travail
- Équipement de protection individuel
- Équipement de protection et d'évacuation
- Signalisation – balisage
- Maintenance

Pratique :

- Nœuds et dispositifs d'ancrage
- Évaluation et mise en sécurité de la zone de travail
- Utilisation et réglages des EPI
- Manœuvres au sol et en hauteur
- Vérification et contrôle du matériel

Durée : 3 jours

